



France

« Il est temps que le débat sur l'euthanasie soit conclu »

Les représentants et militants de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD) sont réunis à Marseille jusqu'à samedi.

L'association engagée pour la légalisation de l'aide active à mourir ouvrira sa 32^e assemblée générale sous la houlette de son président Jean-Luc Romero qui entend rappeler à François Hollande l'une de ses promesses de campagne.

Entretien

réalisé par Sandrine Guidon

Dans quel contexte s'ouvre l'assemblée générale (1) de l'ADMD ?

Nous sommes à un moment crucial. Pendant la campagne, François Hollande a fait une proposition : « la proposition 21 » qui permet à priori le droit de mourir dans la dignité. Mais, la situation reste compliquée face à la mobilisation des lobbies anti-euthanasie. C'est pourquoi nous devons nous faire entendre. D'abord parce que notre association est la plus importante dans le domaine avec 50 000 adhérents. Les associations militantes anti-euthanasie toutes

confondues ne dépassent pas les 5000 selon le rapport Leonetti. Et ensuite parce que les Français sont pour la légalisation de l'euthanasie (2).

Concours de circonstances ou non, la Faculté de médecine de Marseille accueille depuis hier un colloque sur la fin de vie pour lequel sont annoncés Jean Leonetti, rapporteur de la mission d'évaluation de la loi de 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie et Didier Sicard nommé à la tête d'une mission sur la fin de vie par le chef de l'Etat.

Comme par hasard... On a l'impression que certains ont voulu allumer un contre-feu.

Selon vous, cette mission peut-elle apporter de nouveaux éléments ?

J'estime qu'il y a suffisamment eu de missions. De surcroît, on a créé un Observatoire sur les fins de vie qui a coûté beaucoup d'argent à l'Etat mais qui finalement n'a pas servi à grand chose. Je pense que l'on sait désormais ce qu'il faut faire : il suffit de copier ce qui se passe aux Pays-Bas et en Belgique qui ont dix ans de recul sur cette question. Je suis très circonspect sur la création de cette commission au sein de laquelle il n'y a aucun militant pro-euthanasie sur les huit personnes qui la composent mais bien deux militants anti-euthanasie. Il est temps que la nouvelle majorité légifère puisqu'elle a la légitimité pour le faire.

Justement, on se souvient de la campagne que vous aviez menée au cœur de la Présidentielle, en choisissant de montrer des images de



Président de l'ADMD, Jean-Luc Romero est conseiller régional d'Ile de France. (PHOTO : SOPHIE LOUBATON)

tous les candidats sur un lit d'hôpital... Si nous ne l'avions pas fait, personne n'aurait abordé ce sujet. Or, tous les candidats ont dû se prononcer. L'euthanasie est le sujet qui provoque le plus grand malaise au sein de la classe politique. Nous sommes dans une république laïque et pourtant on observe la violence notamment d'une part de l'église et des associations extré-

mais qu'il ne pourra pas être apaisé ? Car partout où ont été mises en place des lois légalisant l'euthanasie, les discussions ont été très dures avec les mouvements pro-vie et les parlements. Ce sera également le cas en France. Il faut donc qu'une proposition de loi soit déposée et que les parlementaires fassent enfin ce que l'immense majorité des Français attend.

Mitterrand s'était engagé à réformer le financement des écoles privées. Mais quand l'enseignement catholique s'y est opposé, il y a renoncé. Parfois, les responsables politiques entendent ceux qui crient le plus fort même s'ils ne représentent pas la majorité. C'est là ma grande inquiétude. Actuellement, je suis sur les routes, je frappe aux portes de l'Elysée. Cela fait trente-deux ans que l'ADMD existe. Trente-deux ans qu'elle se bat pour le droit de mourir dans la dignité. Et le débat ne s'est jamais arrêté. Maintenant il est temps qu'il soit conclu. Parce qu'il y a des gens qui n'en peuvent plus de leurs souffrances et qui demandent à être aidés.

« Les Français ont voté pour les soixante propositions du candidat Hollande. Parmi elles, il y a la proposition 21. »

mistes religieuses qui possèdent de moyens financiers importants. Alors cette campagne, je l'assume et je la revendique.

Le 17 juillet, François Hollande annonçait la possibilité de revenir sur la loi Leonetti. On est alors passé des promesses d'un candidat aux engagements d'un président de la République qui pourtant n'a jamais prononcé le mot euthanasie... Les hommes politiques ont peur d'utiliser ce mot. Mais l'important est que les promesses soient tenues rapidement. Car il faut aller très vite sur les questions de société. Ma plus grande crainte serait de perdre du temps. Le débat sur le mariage pour tous, pour lequel je suis très engagé, va s'ouvrir. Mais s'il se passait mal, le gouvernement relancerait-il un débat dont on

Comment expliquez-vous la montée en puissance des lobbies pro-vie ? Je suis sur Twitter et Facebook et je suis l'objet de violences et d'insultes que je n'ai pas subies au moment du Pacs. Les responsables de ces mouvements sentent que la société leur échappe. Il faut quand même rappeler que la dernière grande avancée en France a été la création du Pacs. Mais le Pacs, c'était au siècle dernier, il y a 13 ans. Depuis il n'y a eu aucune évolution, ni sur les lois bioéthiques, ni sur la famille ou sur la fin de vie. Aujourd'hui, les militants pro-life sont très actifs et présents sur internet. Mais j'espère que ce phénomène n'aura pas d'influence.

Comme cela a déjà pu être le cas par le passé ? Pendant sa campagne de 1981, François

Qu'attendez-vous aujourd'hui de François Hollande ?

Qu'il tienne ses promesses. J'ai rencontré de nombreux parlementaires notamment de gauche, du PS, du PC, du Front de Gauche... Beaucoup m'ont dit combien il était important de voter une loi d'ul-time liberté. Maintenant, les promesses de campagne, c'est bien. Les tenir, c'est autre chose... Les Français ont voté pour les 60 propositions du candidat Hollande. Parmi elles, il y a la proposition 21.

« La 33^e assemblée générale de l'ADMD se tiendra samedi de 9h à 17h dans les salons de l'Hôtel Mercure, Marseille 1^{er}. ADMD Ecoute : 01 48 00 04 92 / www.admd.net » 86% des Français se disent favorables à la légalisation de l'euthanasie selon le dernier sondage réalisé par l'Ifop pour le Pèlerin magazine en septembre 2012.

06/10/2012 09:31:00

Les militants de l'euthanasie active espèrent une législation rapide (ADMD)

MARSEILLE, 06 oct 2012 (AFP) - L'association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) tient samedi à Marseille sa 32e assemblée générale, avec l'espoir d'une légalisation de l'euthanasie active à l'issue de la mission sur la fin de vie confiée en juillet par François Hollande au professeur de médecine Didier Sicard.

"Je fais confiance à François Hollande", assure son président, le médiatique Jean-Luc Romero, "mais c'est une confiance vigilante, ajoute-t-il, reconnaissant avoir longtemps "sous-estimé" les ennemis de la légalisation de l'euthanasie.

Outre les "groupuscules pro-life" dont il fustige l'activisme médiatique, M. Romero craint un ennemi moins visible: le temps qui passe et repousse un peu plus un "grand débat citoyen" sur le sujet.

L'Elysée a décidé de prendre le temps de la réflexion en confiant une mission sur la fin de vie au professeur Didier Sicard, dont le rapport ne sera pas remis avant la fin du mois de décembre.

Le débat que M. Romero appelle de ses vœux n'aura donc pas lieu avant 2013, soit "après les discussions au Parlement sur la loi sur le mariage homosexuel", regrette-t-il.

"Ce calendrier ne me plaît pas beaucoup: débattre de la fin de vie juste après le mariage homosexuel, cela me fait très peur. Parce que si le débat sur le mariage homosexuel se passe mal, imaginez la position d'un pouvoir politique qui va de plus se retrouver en début d'année prochaine dans une situation économique toujours très compliquée. Aura-t-il la volonté de se lancer dans cette bataille?", demande avec appréhension Jean-Luc Romero.

Pour ne pas voir le débat enterré, le président de l'ADMD entend mettre en place d'ici la fin de l'année plusieurs actions. Et surtout rappeler au chef de l'Etat son 21e engagement de campagne qui stipule "que toute personne majeure en phase avancée ou terminale d'une maladie incurable, provoquant une souffrance physique ou psychique insupportable, et qui ne peut être apaisée, puisse demander, dans des conditions précises et strictes, à bénéficier d'une assistance médicalisée pour terminer sa vie dans la dignité".

cbo/anb/ed

06/10/2012 17:19:00

Les militants de l'euthanasie active craignent de voir le débat enterré (PAPIER GENERAL)

Par Camille BOUISSOU

MARSEILLE, 06 oct 2012 (AFP) - L'association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) a tenu samedi à Marseille sa 32e assemblée générale, partagée entre l'espoir d'une légalisation de l'euthanasie active en 2013 et la crainte de voir le gouvernement reculer.

"Je fais confiance à François Hollande", assure le président de l'ADMD, le médiatique Jean-Luc Romero, "mais c'est une confiance vigilante", précise-t-il, reconnaissant avoir longtemps "sous-estimé" les adversaires de la légalisation de l'euthanasie.

Une inquiétude partagée par Henriette Martinez, ancienne députée UMP des Hautes-Alpes et militante de l'ADMD, qui craint que les promesses du président socialiste restent lettre morte.

"J'ai l'impression qu'il recule sous la pression des militants +pro-vie+ et des catholiques traditionalistes", explique celle pour qui la question de la fin de vie "doit absolument dépasser les clivages gauche-droite".

Pour l'instant, l'Elysée a pris le temps de la réflexion en confiant en juillet une mission sur la fin de vie au professeur de médecine Didier Sicard, dont le rapport doit être remis fin décembre.

Ce que revendiquent les 49.000 adhérents de l'ADMD, explique Christophe Michel, responsable de la Commission jeunes de l'association, c'est une législation qui permette à chacun de choisir de mourir de la façon dont il le souhaite.

Sondage favorable

=====

"Légiférer sur l'euthanasie, c'est aussi protéger ceux qui ne veulent pas mourir ainsi. On se bat pour que tout le monde soit respecté. Si Christine Boutin ne veut pas être euthanasiée, elle ne le sera pas !", lance-t-il, évoquant une opinion publique favorable.

Selon un sondage de l'institut Ifop publié cette semaine dans l'hebdomadaire chrétien Pèlerin Magazine, 86% des Français sont favorables à la légalisation de l'euthanasie, et 59% des catholiques pratiquants.

De telles études confortent les adhérents de l'ADMD, mais ils se gardent de crier victoire. Car leur grande crainte, c'est que le débat actuel sur le mariage homosexuel ne fasse de l'ombre à celui sur la fin de vie, deux sujets de société propres à déchaîner les passions.

Le débat sur l'euthanasie n'aura pas lieu avant la remise du rapport de la mission Sicard, soit "après les discussions au Parlement sur la loi sur le mariage homosexuel", relève Jean-Luc Romero, un calendrier qui ne lui plaît pas beaucoup.

"Débattre de la fin de vie juste après le mariage homosexuel, cela me fait très peur. Parce que si le débat sur le mariage homosexuel se passe mal, imaginez la position d'un pouvoir politique qui va, de plus, se retrouver en début d'année prochaine dans une situation économique toujours très compliquée. Aura-t-il la volonté de se lancer dans cette



bataille?", s'interroge le président de l'association.

Aussi, pour ne pas voir le débat enterré, entend-il continuer son action et marteler encore son message. Mais surtout rappeler au chef de l'Etat son 21e engagement de campagne présidentielle, qui stipule "que toute personne majeure en phase avancée ou terminale d'une maladie incurable, provoquant une souffrance physique ou psychique insupportable, et qui ne peut être apaisée, puisse demander, dans des conditions précises et strictes, à bénéficier d'une assistance médicalisée pour terminer sa vie dans la dignité".

cbo/ppy/df

Actualité >
Marseille



Les militants de l'euthanasie active espèrent une légalisation rapide

Publié le 06.10.2012, 09h30

L'association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) tient samedi à Marseille sa 32e assemblée générale, avec l'espoir d'une légalisation de l'euthanasie active à l'issue de la mission sur la fin de vie confiée en juillet par François Hollande au professeur de médecine Didier Sicard.

"Je fais confiance à François Hollande", assure son président, le médiatique Jean-Luc Romero, "mais c'est une confiance vigilante, ajoute-t-il, reconnaissant avoir longtemps "sous-estimé" les ennemis de la légalisation de l'euthanasie.

Outre les "groupuscules pro-life" dont il fustige l'activisme médiatique, M. Romero craint un ennemi moins visible: le temps qui passe et repousse un peu plus un "grand débat citoyen" sur le sujet.

L'Elysée a décidé de prendre le temps de la réflexion en confiant une mission sur la fin de vie au professeur Didier Sicard, dont le rapport ne sera pas remis avant la fin du mois de décembre.

Le débat que M. Romero appelle de ses vœux n'aura donc pas lieu avant 2013, soit "après les discussions au Parlement sur la loi sur le mariage homosexuel", regrette-t-il.

"Ce calendrier ne me plaît pas beaucoup: débattre de la fin de vie juste après le mariage homosexuel, cela me fait très peur. Parce que si le débat sur le mariage homosexuel se passe mal, imaginez la position d'un pouvoir politique qui va de plus se retrouver en début d'année prochaine dans une situation économique toujours très compliquée. Aura-t-il la volonté de se lancer dans cette bataille?", demande avec appréhension Jean-Luc Romero.

Pour ne pas voir le débat enterré, le président de l'ADMD entend mettre en place d'ici la fin de l'année plusieurs actions. Et surtout rappeler au chef de l'Etat son 21e engagement de campagne qui stipule "que toute personne majeure en phase avancée ou terminale d'une maladie incurable, provoquant une souffrance physique ou psychique insupportable, et qui ne peut être apaisée, puisse demander, dans des conditions précises et strictes, à bénéficier d'une assistance médicalisée pour terminer sa vie dans la dignité".

AFP

Droits de reproduction et de diffusion réservés - Copyright LE PARISIEN 2012

CULTURE**SOCIÉTÉ****Un Romero de combat pour l'euthanasie**

"On n'a jamais été aussi proche d'une législation sur l'Euthanasie. Je crois et je sens qu'on va enfin y arriver !" Devant une foule entièrement acquise, Jean-Luc Romero, le président de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité, qui a tenu sa 32^{ème} assemblée générale, hier, dans les salons de l'Hôtel Mercure, s'est montré particulièrement optimiste et offensif. "La différence avec son prédécesseur, qui ne nous écoutait même pas, c'est que François Hollande est un homme de conviction, qui va tenir sa promesse de campagne de légaliser le droit de mourir dans la dignité", s'est exclamé l'élus apparenté PS, après avoir longtemps milité à l'UMP. Et de rappeler les fondements de son combat : "Comme les militantes qui se battaient pour l'IVG dans les années 70, nous nous revendiquons le

droit de disposer de notre corps. Oui, j'ai peur de me faire voler ma mort. C'est pour cela qu'il faut continuer à mettre la pression pour en finir avec l'acharnement thérapeutique. Aujourd'hui, nous avons en face de nous les forces les plus conservatrices du pays, au premier rang desquels les intégristes religieux de tout bord". Un Jean-Luc Romero qui n'a pas manqué de rappeler que selon un récent sondage réalisé par Pèlerin Magazine, "86 % des Français, chrétiens, musulmans, juifs, pauvres ou riches se sont déclarés favorables à l'euthanasie".



Euthanasie active Les militants craignent de voir le débat enterré

L'association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) a tenu hier à Marseille sa 32^e assemblée générale, partagée entre l'espoir d'une légalisation de l'euthanasie active en 2013 et la crainte de voir le gouvernement reculer.

«*Je fais confiance à François Hollande*», assure le président de l'ADMD, le médiatique Jean-Luc Romero, «*mais c'est une confiance vigilante*», précise-t-il, reconnaissant avoir longtemps «*sous-estimé*» les adversaires de la légalisation de l'euthanasie.

Une inquiétude partagée par Henriette Martinez, ancienne député UMP des Hautes-Alpes et militante de l'ADMD, qui craint que les promesses du président socialiste restent lettre morte.

«*J'ai l'impression qu'il recule sous la pression des militants "pro-vie" et des catholiques traditionalistes*», explique celle pour qui la question de la fin de vie «*doit absolument dépasser les clivages gauche-droite*».

Pour l'instant, l'Elysée a pris le temps le temps de la réflexion en confiant en juillet une mission sur la fin de vie au profes-

seur de médecine Didier Sicard, dont le rapport doit être remis fin décembre.

Ce que revendiquent les 49 000 adhérents de l'ADMD, explique Christophe Michel, responsable de la Commission jeunes de l'association, c'est une législation qui permette à chacun de choisir de mourir de la façon dont il le souhaite.

«*Légiférer sur l'euthanasie, c'est aussi protéger ceux qui ne veulent pas mourir ainsi. On se bat pour que tout le monde soit respecté. Si Christine Boutin ne veut pas être euthanasiée, elle ne le sera pas !*», lance-t-il, évoquant une opinion publique favorable.

Selon un sondage de l'institut Ifop publié cette semaine dans l'hebdomadaire chrétien Pèlerin Magazine, 86% des Français sont favorables à la légalisation de l'euthanasie, et 59% des catholiques pratiquants.

De telles études confortent les adhérents de l'ADMD, mais ils se gardent de crier victoire. Car leur grande crainte, c'est que le débat actuel sur le mariage homosexuel ne fasse de l'ombre à celui sur la fin de vie, deux sujets de société propres à déchaîner les passions.

« L'Ostréopithèque » adapté au cinéma

LÈGE-CAP-FERRET (33) Le cinéaste Pascal Thomas a confirmé, vendredi soir, son souhait d'adapter au cinéma le livre de Bernard Cazaubon, « L'Ostréopithèque », paru en juin aux Éditions Vents salés, de Patrick Olaya. Le livre décrit, sur fond de crimes et de procès, les mœurs des habitants de la presqu'île du Cap-Ferret et des Bordelais, notamment du monde judiciaire, qui y séjournent fréquemment. L'ouvrage a été offert au cinéaste, cet été, par Benoît Bartherotte, chez lequel il séjournait, au Cap-Ferret. Actuellement au festival d'Annecy, Pascal Thomas doit venir dans la foulée en Gironde pour signer un contrat d'option. « Nous avons été surpris, sonnés, étonnés », confie Patrick Olaya, qui ne cache pas sa joie : « Nous commençons à réaliser et nous sommes heureux. » Les pro-euthanasie restent attentifs FIN DE VIE L'Association pour le droit de mourir dans la dignité

(ADMD) tenait hier à Marseille sa 32e assemblée générale. Si son président, Jean-Luc Romero, dit faire « confiance à François Hollande » pour la légalisation de l'euthanasie, des membres de l'ADMD craignent que les promesses du président socialiste restent lettre morte. L'ancienne députée UMP Henriette Martinez, pour qui la question de la fin de vie « doit absolument dépasser les clivages gauche-droite », dit craindre un « recul sous la pression des militants pro-vie et des catholiques traditionalistes ». Pour l'instant, l'Élysée a pris le temps le temps de la réflexion en confiant en juillet une mission sur la fin de vie au professeur de médecine Didier Sicard, dont le rapport doit être remis fin décembre.



« Confiance vigilante » des militants de l'euthanasie

📺 L'Association pour le droit de mourir dans la dignité a tenu samedi à Marseille sa 32^e assemblée générale, partagée entre l'espoir d'une légalisation de l'euthanasie active en 2013 et la crainte de voir le gouvernement reculer. « *Je fais confiance à François Hollande, mais c'est une confiance vigilante* », a expliqué son président, Jean-Luc Romero reconnaissant avoir longtemps « *sous-estimé* » les adversaires de la légalisation.